



Déclaration UE de conformité

FABRICANT :**Nom : CDVI SAS****Adresse: 31, avenue du Général Leclerc – 93691 – Pantin – France****IDENTIFICATION DU PRODUIT :****Marque : Verrouillage****Désignation commerciale : TPV****Type : F0534000001****Destination du produit : Temporisation pour ventouse**

Je soussigné, M. David Benhammou, PDG de CDVI SAS déclare, sous notre propre responsabilité, que le matériel référencé ci-dessus satisfait aux exigences essentielles des directives européennes suivantes :

2014/30/UE, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives à la compatibilité électromagnétique

2017/2102/UE, relative à la limitation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques

2015/863, modifiant l'annexe II de la directive 2017/2102/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à limitations

2009/125/UE, établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie

Règlement CE n°1275/2008

EN 50130-4:2011

EN 55032:2015/A1: 2020

A Pantin le : 26/04/2022

David Benhammou, PDG de CDVI SAS

